TUTORIEL: CONSTRUIRE UNE BIBLIOGRAPHIE

Au moment de commencer une étude, il importe de rassembler « l'état de l'art » sur le sujet, afin de connaître les avancées récentes de la recherche sur la question, les différents acquis, les principes méthodologiques liés aux différentes disciplines concernées par le sujet (histoire, littérature, ethnologie, anthropologie, philosophie, sociologie...).

Quels que soient l'ampleur de l'information recherchée ou le degré de précision du sujet, la même méthodologie est requise pour dresser une bibliographie.

On prendra ici comme exemple le sujet « Le pèlerinage à Jérusalem du Moyen Age à nos jours ».

Etape 1. Définir les besoins de la recherche

Il faut simplement, à ce niveau, s'interroger sur la finesse de la recherche. C'est une question de bon sens : si vous avez seulement à répondre à une question, chercher une définition, une ressource simple (trouver un texte de loi et ses avenants par exemple), une biographie courte... ce n'est pas la peine d'employer des outils surdimensionnés et mangeurs de temps. Mais en bien des occasions, strictement scientifiques (mémoire, rapport, thèse), ou professionnelles (exposition, dossier documentaire, expertise d'un fonds d'archives ou de bibliothèque, veille documentaire), la recherche d'informations demande un savoir-faire et un véritable investissement en temps. Cette étape est aussi celle de la planification du travail : immédiat et rapide, ou au contraire, méthodique, exhaustif et à long terme, donc en plusieurs semaines.

Dans notre exemple, le contexte de la recherche pourrait être

- Purement factuel : quelle est l'année de la tentative de pèlerinage à Jérusalem par Ignace de Loyola ?
- Ponctuel : trouver des images médiévales de pèlerins en Terre sainte aux XIVe et XVe siècles dans l'enluminure (cf. tutoriel n° ...)
- Une étude complète et une synthèse documentaire (sociologie des pèlerins, évolution chronologique de l'engouement pour cette démarche...)
- Une veille sur les études sur le sujet (exploration régulière de différentes ressources pour être au courant des nouveaux travaux sur le sujet)

Etape 2. Cerner le sujet.

A cette étape, seule la réflexion est mobilisée. Quel est le sujet ? Quelles sont ses limites ? (chronologiques, géographiques, méthodologiques, champ disciplinaire concerné). Cela peut imposer un détour par la consultation d'encyclopédies, de dictionnaires, afin de déterminer les objectifs de la recherche assignée. Il faut aussi dégager les idées importantes qui sont reliées au sujet.

Dans notre exemple, cela implique de comprendre la notion de pèlerinage, déplacement dans l'espace d'un fidèle vers un lieu de culte dans une démarche spirituelle (remerciement, demande de secours, mémoire d'événements fondateurs de la foi, comme c'est le cas à Jérusalem). Cela exclut le tourisme et les entreprises guerrières, en particulier les Croisades, ainsi que les migrations des missionnaires au Proche-Orient. Les limites chronologiques sont induites par le sujet : du Moyen Age (on doit songer immédiatement à la fascination exercée par la Terre sainte au temps des croisades) à nos jours (aussi des circonstances de conflits religieux). Au sens strict, le Moyen Age commence au Ve siècle ; la recherche s'étendra jusqu'aux années 2010. Il n'y a pas de limites chronologiques, mais il est possible d'en poser : en prendra seulement le cas des pèlerins d'Europe occidentale afin de restreindre le sujet.

La recherche concernera des sources historiques (cf. tutoriels et cours), des sources littéraires, des sources ethnologiques et sociologiques, notamment pour la période contemporaine. Quelques idées importantes émergent: la notion de spiritualité, l'organisation concrète du voyage, la découverte d'un territoire inconnu, les motifs et l'efficacité de la démarche par exemple.

Etape 3. La préparation de la question documentaire.

La question ainsi posée doit être transcrite en une liste de concepts auxquels correspondent des mots-clés. Il ne faut pas oublier, bien sûr, les synonymes. Enfin, pour une recherche exhaustive, il faut penser impérativement à traduire ces mots-clés, ou <u>descripteurs</u>, dans les principales langues étrangères, au moins l'anglais.

Dans notre exemple, les mots-clés utiles seront : pèlerinage, pèlerin, Moyen Age, Renaissance, époque moderne, époque contemporaine, Terre sainte, Jérusalem,

En anglais : Pilgrim, Pilgrimage, Middle Age, Modern Times, Contemporary Times, Holy Land, Jerusalem,

Etape 4. L'identification des outils.

Cette étape est réitérable à souhait, au fur et à mesure de l'avancée de la recherche. Il s'agit, parmi l'abondance des ressources disponibles, en papier ou, de plus en plus souvent, sur le Web, de déterminer celles dont l'interrogation est susceptible de renvoyer beaucoup de réponses pertinentes et celles qui ne sont pas adaptées au sujet. Cela implique de bien connaître les caractéristiques de chaque outil.

Il faut distinguer outils généralistes (moteurs de recherche, métamoteurs, catalogues collectifs de bibliothèques) et spécialisés (bases documentaires disciplinaires, portails académiques etc.). Il importe de multiplier raisonnablement les outils afin de diversifier les points d'entrée et de confronter les résultats.

Les catalogues de bibliothèques généralistes

Nom	Accès	Description
SUDOC	http://www. sudoc.abes.fr	Catalogue collectif des bibliothèques universitaires de France, qui référence plus de cinq millions de documents et permet ensuite de les localiser sur le territoire français.
CCFr	http://ccfr.bnf.fr	Catalogue collectif des bibliothèques municipales de France (surtout les bibliothèques dites « classées », avec un fonds patrimonial).
BnF	http://www.bnf.fr	Catalogue de la bibliothèque nationale de France, qui permet d'interroger toutes les ressources imprimées et iconographiques
RERO	http://opac.rero.ch/gateway	Catalogue collectif des bibliothèques (publiques et académiques) de Suisse romande
Etc.		

Bibliothèques spécialisées en histoire religieuse

ı	Bibliothèque	http://www.hihliotheguefrancisca	Catalogue collectif de la Bibliothèque des capucins de
	Dibliotricque	intip.//www.bibliothequenancisca	Catalogue collectif de la bibliotificade des capacifis de 1

franciscaine des Capucins (Paris)	ine.org/bd_biblio/index.php	Paris, des capucins de Strasbourg, des capucins de Bron et des franciscains de Paris.
Saulchoir (Paris)	http://bibliothquedusaulchoir.org	Catalogue de la bibliothèque des dominicains de Paris
Etc.		

Bases documentaires

Les bibliothèques universitaires sont abonnées pour vous à des bases de données spécialisées qui vous permettent de recenser des articles ou autres publications sur un sujet donné. Il existe toutefois quelques ressources gratuites intéressantes à connaître. Ces bases se recoupent parfois.

Refdoc	http://www.refdoc.fr	53 millions de documents référencés par l'INIST (Institut chargé du référencement documentaire au sein du CNRS), dans tous les champs du savoir, sciences dures ou humaines. La consultation de la base est gratuite mais la fourniture des documents est payante.
Persée	http://www.persee.fr/web/guest/ home	Portail de numérisation rétroactive de revues francophones (une centaine de titres) en sciences humaines, menée par le Ministère de l'Enseignement supérieur. Il y a en 2012 près de 3 millions de pages. Les articles sont téléchargeables gratuitement en PDF océrisé (donc la recherche dans le texte est possible).
Revues.org	http://www.revues.org	Portail d'édition numérique de revues francophones qui, le plus souvent, existent aussi en papier, il compte 322 titres en 2012. La consultation est gratuite ; la lecture de l'article en html aussi quand il n'est pas soumis à l'embargo* ; le téléchargement du PDF peut-être payant.
Cairn	http://www.cairn.info	Portail d'édition numérique de revues francophones qui, le plus souvent, existent aussi en papier, il compte 322 titres en 2012. La consultation est gratuite; la lecture gratuite de l'article en html ou en PDF n'est possible que s'il n'est pas soumis à l'embargo*. Il est possible d'acheter les articles à la pièce ou de les télécharger depuis votre BU ou BM qui est abonnée à la ressource.
HAL	http://hal.archives-ouvertes.fr/	Plateforme d'autoarchivage de publications par les chercheurs, à titre gratuit : les auteurs déposent des PDF de leurs articles avant ou après leur publication papier.

^{*} Embargo: période durant laquelle les responsables d'une revue demandent que la version électronique ne soit pas consultable dans son intégralité afin de ne pas concurrencer la diffusion de la version papier. En général, on a accès au sommaire de chaque numéro et aux résumés des articles, mais pas au texte intégral.

Les moteurs de recherche

Outil généraliste par excellence, le moteur de recherche internet est devenu dans notre imaginaire une sorte de Pythie que l'on interroge en étant certain à la fois d'une réponse immédiate et d'une réponse tout court, là où la consultation de livres, encyclopédies ou dictionnaires demanderait du

temps sans garantie de réponse satisfaisante. Il faut toutefois rester prudent et critique face à ces outils pour plusieurs raisons. D'abord, le Web est mouvant : une même recherche de donnera pas deux fois de suite le même nombre de résultats et d'un moteur à l'autre, non plus. La combinaison de plusieurs mots donne aussi plus ou moins de résultats selon l'ordre des termes. Selon les moteurs, les résultats n'apparaissent pas dans le même ordre. L'information est aussi éphémère et peut disparaître du jour au lendemain sans archivage satisfaisant. Ensuite, le Web est un territoire très hétérogène : « tout le monde » peut y déposer des informations, le travail collaboratif y progresse rapidement (par exemple, les Wikis), les contenus des divers (sons, images, textes, animations). Au contraire des canaux traditionnels de transmission du savoir, jusqu'aux années 1990, où l'information était systématiquement validée avant diffusion, l'information sur le Web donne rarement lieu à une validation.

Que trouve-t-on sur le Web?

- De l'information au sens strict : une biographie, une chronologie, une localisation...
- De l'information institutionnelle (site d'une faculté par exemple)
- Des articles en ligne (cf. rubrique ci-dessus)
- De la littérature grise, notamment des thèses (www.theses.fr)
- Des sources : livres numérisés, archives numérisées etc.

Etape 5. L'interrogation des ressources.

Chaque ressource a son fonctionnement propre : requête simple dans une barre de recherche type « Google », association de mots clés par des opérateurs « et » (opérateur de réunion), « ou » (opérateur de synonymie), « sauf » (opérateur d'exclusion) ; recherche avancée en combinant des critères (type catalogue de bibliothèque)...

Il importe d'avoir pris connaissance des modes de recherche, de l'utilisation des opérateurs, de l'existence éventuelle d'un thésaurus, du symbole de troncature*, l'importance ou non de la casse et de l'accentuation des caractères, avant de se lancer dans l'utilisation d'un outil. Ces informations sont contenues dans la rubrique d'aide de chaque outil. Il faut souvent multiplier les requêtes et les combinaisons de descripteurs pour explorer toute la ressource.

Après utilisation, les ressources doivent être évaluées, en faisant le rapport numérique entre les réponses obtenues et les réponses pertinentes. En dessous de 50% de résultats correspondants à la requête, soit celle-ci est mal formulée, soit la ressource n'est pas pertinente pour le sujet.

Dans le cas des sites Internet, il faut garder la copie des URL visitées et poser un certain nombre de questions critiques aux sites explorés :

- Type de site (informationnel, blog, forum, banque de textes et de documents...)
- Auteur du site
- Information détaillée et abondante ?
- Public bien identifié ?
- Informations présentées de manière logique ?
- Rédaction soignée ?
- Navigation confortable?
- Informations mises à jour fréquemment ?

^{*} troncature : caractère générique remplaçant un caractère ou une série de caractères. Par exemple, si la troncature est l'astérisque (*), ce qui est le cas le plus fréquent, une requête formulée « pelerin* » prendra en compte pèlerin, pèlerins, pèlerine, pèleriner, pèlerinage, pèlerinages...

Etape 6. La présentation de la bibliographie.

Une bibliographie doit être hiérarchisée et parfaitement uniforme. Les références doivent être classées par types d'ouvrages (outils de travail / littérature scientifique) et/ou par grands sujets si le thème général peut être divisé ainsi.

Il existe de nombreuses normes de présentation, les deux plus fréquemment utilisées en histoire sont

- AFNOR NF Z 44-005 en France (http://revues.refer.org/telechargement/fiche-bibliographie.pdf) issue de la norme ISO 690 et 692-2 (internationale)
- Chicago (http://www.chicagomanualofstyle.org/home.html)